



Fédération des  
Entreprises  
Romandes

FER Genève - FPE Bulle - UPCF Fribourg  
FER Arcju - FER Neuchâtel - FER Valais

Commission de la sécurité sociale et de la  
santé publique

3003 BERNE

Genève, le 19 décembre 2025  
RR-3248 - FER N°02-2026

[familienfragen@bsv.admin.ch](mailto:familienfragen@bsv.admin.ch)

### 23.406 n lv. Pa. Des familles fortes grâce à des allocations adaptées

Madame la Présidente,

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) a pris connaissance avec intérêt de l'objet mis en consultation et vous prie de bien vouloir recevoir sa prise de position.

Notre Fédération et les 47'000 entreprises qu'elle représente sont pleinement concernées par la politique familiale mise en œuvre dans notre pays. Ce sont en effet elles qui financent la totalité des allocations familiales (à l'exception du canton du Valais, où les salariés en supportent une petite part). Elles sont également directement impactées par l'orientation de cette politique publique, notamment par ses effets sur le marché du travail.

Du point de vue des allocations familiales, pour lesquelles la proposition demande une revalorisation importante, nous relevons que du premier janvier 2009, date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale, à novembre 2025 (dernier relevé disponible), l'indice des prix à la consommation suisse a augmenté de 6,7%. Nous sommes donc largement en-deçà de l'indexation proposée, qui est de 25% par rapport aux CHF 200.- en vigueur au moment du dépôt de l'initiative parlementaire. Par ailleurs, nous soulignons que le minima suisse a été relevé en 2024 de CHF 15.- pour les allocations familiales, respectivement de CHF 18.- pour les allocations de formation. L'adaptation a donc déjà été réalisée.

Notre Fédération souhaite également rappeler que, si un minima fédéral existe, il appartient en premier lieu aux cantons de définir la politique familiale qu'ils souhaitent adopter. Le cadre fédéral doit donc laisser une marge de manœuvre la plus large possible à ceux-ci pour prendre les mesures qui semblent le plus en phase avec leurs réalités régionales. Nous relevons également que tous les cantons que notre Fédération représente ont adopté des systèmes qui vont au-delà de ce que le cadre fédéral impose, y compris en proposant des allocations naissance et d'adoption que la loi fédérale n'exige pas. Le système fonctionne donc à satisfaction, sans qu'un renforcement fédéral ne soit nécessaire.

Soulignons par ailleurs le coût de la proposition, qui conduirait à une augmentation des charges sociales de 361 millions, dont 348 à la seule charge des employeurs. Dans un contexte de pression accrue sur les charges sociales, notamment patronales, entre le financement à venir de l'AVS et celui des structures de la petite enfance, ce projet ne peut être accepté en l'état. Concernant ce dernier domaine, les Chambres fédérales sont en train d'examiner l'initiative parlementaire de la CSEC 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles » (contre-projet indirect à l'initiative sur les crèches), qui propose une nouvelle allocation de garde, qui serait gérée dans le cadre de la loi sur les allocations familiales et dont le coût est estimé par l'OFAS à environ 700 millions de francs par an à la seule charge des employeurs.

Notre Fédération estime donc la proposition issue de l'initiative parlementaire Jost prématurée, et propose de l'étudier dans le cadre global des frais de garde.

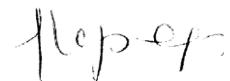
En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.



Arnaud Bürgin  
Secrétaire général FER



Roxanne Zappella  
Directrice FER Neuchâtel



Stéphanie Ruegsegger  
Directrice politique générale  
FER Genève

#### La Fédération des Entreprises Romandes en bref

Fondée le 30 juillet 1947 à Morat, son siège est à Genève. Elle réunit six associations patronales interprofessionnelles cantonales (GE, FR, Bulle, NE, JU, VS), représentant la quasi-totalité des cantons romands. La FER comprend plus de 47'000 membres.